

**Me Nicolas SIROUNIAN
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat Associé au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE
23 cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT**

**D'UNE MAISON A USAGE D'HABITATION
Située Route Nationale 96, 13710 FUVEAU**

MISE A PRIX : 113 000,00 €

VISITE LE LUNDI 23 JUIN 2025 DE 10 H A 11 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE LUNDI 7 JUILLET 2025 A 9 H 00
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE,
40 Boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété

Sur la commune de FUVEAU (Bouches-du-Rhône), Route Nationale 96.

Une parcelle de terrain sur laquelle est édifiée une maison d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, comprenant :

- **Au rez-de-chaussée** : Hall d'entrée, cuisine, salle à manger, deux chambres, dégagement, salle de bain, buanderie,
- **A l'étage** : Pallier, salle de bains, quatre chambres, dressing, grenier, combles acces-

sibles et non aménagées,
Un garage, une véranda fermée, un pigeonnier et des abris extérieurs,

Figurant au cadastre sous les références suivantes BB n° 126, lieudit Route Nationale 96 pour une contenance de 45 a 19 ca.

D'après le procès-verbal de description

Maître Franck MASCRET, Commissaire de Justice Associé, a établi le 7 mars 2024 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que le bien objet de la saisie est situé Route Nationale 96 – 13710 FUVEAU.

Il s'agit d'une maison à usage d'habitation élevée sur rez-de-chaussée, implantée sur un terrain clôturé sur lequel se trouve également une bâtisse à usage de salle de sport, composée de plusieurs pièces. Le rez-de-chaussée est composé d'une entrée, de deux salons, d'une salle-à-manger, d'une cuisine, d'un cellier, d'une chambre, d'un débarras, d'un couloir de circulation, d'une salle-de-bains avec WC. L'étage est composé d'une salle-de-bains avec WC, de six chambres avec pièces d'eau, d'une chambre avec salle-de-bains, d'une pièce technique, d'un bureau et d'un balcon/terrasse.

Les lieux sont **occupés**.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur NASRATY en date du 7 mars 2024 conclut à une superficie habitable de 361,35 m².

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, S.A. immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social sis 50 Boulevard de Sébastopol - TSA 69001 - 75155 PARIS CEDEX 03, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Nicolas SIROUNIAN**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**

Agissant en vertu :

D'un jugement contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal Judiciaire d'AIX-

EN-PROVENCE en date du 10 mai 2021, préalablement signifié le 1^{er} juin 2021 et revêtu de la formule exécutoire suite à l'obtention du certificat de non appel délivré par la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE en date du 6 juillet 2021.

Les enchères son recevable uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE
- Au Cabinet de **Me Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, 23 cours Mirabeau, 13100 AIX-EN-PROVENCE – Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE – 40 boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Aix-en-Provence, le 12 mai 2025

Me Nicolas SIROUNIAN
Avocat